



## Procès-verbal de l'AG ordinaire 2017 de l'association « Club La Joie de Vivre ANDEL »

Les membres de l'association « Club La Joie de Vivre ANDEL » se sont réunis en assemblée générale ordinaire le 12 décembre 2017 à 14h15, à la salle du Vieux Moulin à Andel suite à une convocation envoyée par courriel ou/et courrier en date du 27 novembre 2017. Il a été établi une feuille d'émargement des membres présents et représentés (la liste des participants est en annexe).

L'assemblée générale est présidée par Eugène Bienne en qualité de Président en exercice de l'association. Nicole Garoche a été nommée secrétaire de séance. Joël Cherdo et Christian Le Cam ont été désignés scrutateurs (en vue du comptage des votes).

Conformément à l'article 8 des statuts, le quorum étant atteint avec 122 membres à jour des cotisations présents ou représentés, l'assemblée générale ordinaire peut valablement délibérer.

### Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire 2016

René Chaperon vice-président a lu le procès verbal de l'assemblée générale 2016.

### Rapports

- Rapport d'activité : L'ensemble de l'activité de l'année 2017 a été commentée par Nicole Garoche et Daniel Donet, secrétaires en exercice avec l'appui d'un diaporama (le rapport présenté lors de l'AG est en annexe)
- Rapport financier : Le bilan financier de l'année 2017, clos au 30 novembre 2017, a été présenté par Maurice Goarin, trésorier en exercice à l'aide d'un diaporama.  
L'exercice 2017 se résulte avec un résultat négatif de - 1 908,06 € du au déficit du loto et du 40<sup>ème</sup> anniversaire de notre association en 2016.
- Rapport d'orientation pour l'année 2018 : Il a été présenté par le Président en exercice (le rapport présenté lors de l'AG est en annexe)

### Approbation des résolutions

- ✓ Première résolution : Adoption du procès-verbal de l'AG 2016 (vote à main levée)

Après avoir entendu la lecture du procès-verbal 2016, lu par le vice-président René Chaperon, l'assemblée générale du « Club La Joie de Vivre ANDEL » approuve le procès-verbal à l'unanimité.

- ✓ Deuxième résolution : rapport d'activité (vote à main levée)

Après avoir entendu le rapport d'activité présenté par les secrétaires du « Club La Joie de Vivre ANDEL » Nicole Garoche et Daniel Donet, l'assemblée générale du « Club La Joie de Vivre ANDEL » approuve ce rapport, à l'unanimité.

- ✓ Troisième résolution : rapports financiers (vote à main levée)

1- Après avoir entendu le rapport financier présenté par le trésorier Maurice Goarin, l'assemblée générale du « Club La Joie de Vivre ANDEL » approuve ce rapport à l'unanimité.

2- L'Assemblée générale du « Club La Joie de Vivre ANDEL », à l'unanimité donne quitus au Conseil d'administration pour sa gestion.

- ✓ Quatrième résolution : Désignation de 2 commissaires aux comptes (vote à main levée)

Le Président propose de désigner 2 commissaires aux comptes comme le prévoit le statut des associations. Deux adhérentes présentes à l'AG se sont proposées : Arlette Briens et Marie-Thérèse Blanchard. Les 2 adhérentes ont été élues à l'unanimité comme commissaires aux comptes pour 3 ans.

- ✓ Cinquième résolution : rapport d'orientation (vote à main levée)

Après avoir entendu le rapport d'orientation présenté par le Président, l'assemblée générale du « Club La Joie de Vivre ANDEL » approuve ce rapport à l'unanimité.

- ✓ Sixième résolution : vote des cotisations (vote à main levée)

L'Assemblée générale du « Club La Joie de Vivre ANDEL » approuve à l'unanimité la proposition du Président de fixer la cotisation pour l'exercice 2019 à 14,00 €.

- ✓ Septième résolution : élections au Conseil du « Club La Joie de Vivre ANDEL » (vote à bulletin secret).

Au regard de l'article 14 de nos statuts qui prévoient le renouvellement des membres du conseil d'administration par tiers tous les ans ; 6 postes sont à pourvoir :

- Candidats sortants ne souhaitant pas se représenter : René Chaperon, Danièle Chaperon, Colette Charlot, Paulette Hercouët, Jacqueline Genuy, Ana Robert.

- Candidats sortants rééligible : Nicole Garoche, Maurice Goarin, Christian Le Cam
- Candidats entrants : Serge André, Eliane Cherdo, Nelly Donet, Chantal Hervé, Marie-France Pen, Monique Rondel.

Election : nombre de votants : 122, nombre de votes exprimés : 116

Sont élus au Conseil d'administration du « Club La Joie de Vivre ANDEL » pour un mandat de 3 ans : Nicole Garoche (116 voix), Maurice Goarin (116 voix), Christian Le Cam (116 voix), Serge André (116 voix), Eliane Cherdo (116 voix), Nelly Donet (116 voix), Chantal Hervé (114 voix), Marie-France Pen (113 voix), Monique Rondel (116 voix). Rémy Andrieux (1 voix) Non élu

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h30.

Le Président

La Secrétaire de séance

Le Secrétaire

Eugène BIENNE

Nicole GAROCHE

Daniel DONET